



MASTER AUTONOMIE ET RÉSILIENCE : RESSOURCES ET RÉSEAUX (A3R)

L'allongement de la durée de vie et la recrudescence des maladies chroniques, dans un contexte de raréfaction médicale, favorise l'émergence de tensions sociétales qui nécessitent des approches et des dispositifs inédits en matière de politiques publiques afin de relever le défi démographique ainsi posé.

Le Master A3R s'adresse aux étudiants et professionnels issus de divers secteurs disciplinaires voulant s'engager dans le domaine demandeur des services et de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. Ce master dispense une **formation professionnalisante**, à l'interface entre l'ingénierie pour la santé et les sciences humaines, en réponse au besoin clairement identifié de nouveaux spécialistes dans le domaine de la préservation et de l'amélioration de l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des professionnels de haut niveau sachant mobiliser et opérationnaliser leurs savoirs, capables d'articuler prises de décision et élaboration de projets **en faveur de l'autonomie et du maintien à domicile**, tout en prenant en compte les aspects sociaux, techniques et éthiques des situations à résoudre, avec le souci constant d'évaluer la pertinence et la qualité de l'action engagée. Les diplômés A3R sauront considérer toute la pluralité et les singularités des dimensions mises en jeu, travaillant à la fois auprès de la personne et de plus en plus en réseau. En conséquence, l'accent de la formation proposée est mis sur :

- **une approche pluridisciplinaire et complémentaire**, essentielle pour favoriser la compréhension des différents aspects et ainsi développer les capacités d'ingénierie et de gestion de projets que doivent nécessiter l'analyse des besoins spécifiques et la mise en œuvre des réponses appropriées, quels que soient les éléments qui peuvent menacer l'autonomie ;
- **une équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs et de professionnels « du terrain »**, capable de mobiliser des savoirs opérationnels et d'impulser une dynamique étroitement liée à la recherche et aux milieux socioprofessionnels, permettant de répondre concrètement aux besoins des usagers pour favoriser la résilience et préserver ou restaurer leur autonomie, dans le respect de l'éthique et avec le souci constant de l'évaluation de la qualité et de l'efficacité de l'action menée ;
- **une formation méthodologique, systémique et culturelle**, incluant notamment 2 périodes de stages et adaptée pour l'intégration des enjeux complexes de l'évolution des technologies et des systèmes de santé, en France et dans les autres territoires de la Grande Région (Luxembourg, Wallonie, Sarre).

MODALITÉS DE LA FORMATION : Formation initiale et formation continue

DURÉE ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION : 2 années, présentiel et à distance

M1 A3R : période propédeutique et enseignements spécifiques communs aux deux spécialités ; stage de 6 semaines

M2 A3R : formation en alternance, unités d'enseignement communes et propres à chaque spécialité ; stage de 6 mois

DEUX SPÉCIALITÉS

La spécialité Maintien de l'Autonomie (MDA) vise à former des spécialistes capables de mobiliser les ressources technologiques et les approches méthodologiques pour élaborer et suivre des projets en faveur de l'autonomie préservée ou compensée des usagers et de leur maintien à domicile dans des conditions de bien-être optimales.

Ils pourront s'impliquer directement au service des usagers concernés, afin d'analyser leurs besoins spécifiques sur leurs lieux de vie et d'optimiser les dispositifs et les ressources pour la santé et l'autonomie. Leur connaissance pointue des technologies et des limites des diverses approches disponibles les engagera sur la question de la dépendance. Ils sauront élaborer des projets en faveur de l'autonomie et gérer leur mise en œuvre. Enfin, leur implication auprès des usagers doit les positionner aussi comme des intermédiaires essentiels pour favoriser les actions de recherche et développement pour proposer et concevoir des approches et des technologies plus performantes, répondant plus spécifiquement aux besoins et donc mieux acceptées par les usagers.

Responsable MDA : Thierry OSTER (thierry.oster@univ-lorraine.fr)

La spécialité Coordination des Réseaux (CORES) vise à former des spécialistes maîtrisant les différents réseaux et dispositifs de l'action publique de santé et capables de mettre en place et coordonner de nouveaux réseaux pluridisciplinaires. Ils sauront aussi susciter les projets et enclencher les processus de décision et d'action en faveur du maintien à domicile et de l'autonomie des personnes.

Ils maîtriseront les méthodologies pour construire et optimiser des réseaux efficaces regroupant des professionnels dont l'expertise complémentaire doit permettre de traiter des situations complexes. Ils auront pour vocation de conjuguer l'ensemble des ressources dans le champ de l'autonomie. Ils pourront aussi participer à la création et l'animation de pôles territoriaux destinés à coordonner les dispositifs et stimuler les actions apportant des réponses nouvelles aux questions du vieillissement et du handicap. Ils seront également forces de proposition et de conseil pour l'évaluation, la mise en place et l'implantation de nouvelles mesures et règles de fonctionnement en faveur de l'autonomie.

Responsables CORES : Hervé LEVILAIN (herve.levilain@univ-lorraine.fr)

Raymond MAGRO (raymond.magro@univ-lorraine.fr)

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

La pédagogie interdisciplinaire privilégiée est prévue pour s'adresser à des étudiants et des professionnels, en continuité ou reprise d'études, d'origines très diverses, issus de différentes filières disciplinaires universitaires (biologie/STAPS, sciences exactes ou dures, sciences humaines/droit/éco-gestion). La formation s'adresse aussi aux publics en provenance du secteur paramédical, en particulier les infirmiers-ères et les ergothérapeutes, titulaires du diplôme d'État et de l'équivalence officielle du niveau Licence.

Les professionnels déposeront un dossier de validation des acquis (VAP/VAE) qui sera expertisé par la commission ad hoc. Le **M1 A3R** vise donc tous ces publics, à la condition qu'ils soient sensibilisés aux problématiques de la santé et de l'autonomie dans son acceptation la plus large. L'autorisation définitive à suivre la formation du Master A3R est délivrée par la commission d'admission sur la base du dossier, des motivations et du projet professionnel du candidat.

L'autorisation d'inscription en M2 A3R sera délivrée par le Président sur proposition du jury d'admission après examen des dossiers (1) des étudiants ayant réussi le M1 A3R et obtenu l'autorisation du comité pédagogique, (2) des étudiants ayant validé le niveau M1 d'un autre master, après entretien d'orientation avec le jury, (3) des professionnels ayant été acceptés par la commission de validation des acquis.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS : Organismes d'aide aux personnes dépendantes, structures d'accueil spécialisées et centres de rééducation/réadaptation, administrations et collectivités, secteur associatif, création d'entreprise dans la R&D technologique, le secteur de l'équipement et les sociétés de services

POURSUITES D'ÉTUDES POSSIBLES : Doctorat

LIEU DE LA FORMATION : Université de Lorraine, UFR SciFA, Campus Bridoux, Metz, F

SCOLARITÉ : UFR Sciences Fondamentales et Appliquées, Université de Lorraine Campus Bridoux, rue du général Delestraint, 57070 Metz, France Tél : <+33> (0) 3.87.37.86.00
Courriel : scifa-scolarite-contact@univ-lorraine.fr

